

# **La gestion de la ressource EAU au Québec**

---

**Sommaire du mémoire de Stratégies Saint-Laurent présenté à la Commission d'enquête sur la gestion de l'eau au Québec**

**Présenté au Bureau d'audiences publiques en  
environnement (BAPE)**

Audiences publiques de novembre 1999

Montréal

---

# 1. Introduction

---

Stratégies Saint-Laurent (SSL) représente l'ensemble des communautés riveraines du Saint-Laurent (fleuve, estuaire, golfe et Saguenay). Nous présentons par le biais de ce sommaire, un résumé de notre mémoire sur la gestion de l'eau au Québec. Nous y proposons quelques-unes des recommandations qui en ont été extraites. Il est important de noter que ce document a été conçu de façon à respecter les critères de présentation orale du BAPE. Le mémoire complet de SSL demeure la référence ultime pour analyser son opinion sur la gestion de l'eau au Québec.

Les positions émises par SSL sont inspirées de deux principes de base :

- l'importance incontournable de l'implication des communautés dans les prises de décision en ce qui concerne la gestion de l'eau, bien collectif québécois ;
- la reconnaissance du Saint-Laurent comme principale source d'eau douce qu'il faut protéger dans son intégralité.

Ces deux principes sont intégrés systématiquement à l'intérieur de trois grands thèmes abordés au fil de notre mémoire. Ce sommaire présente des recommandations choisies à l'intérieur de chacun de ces thèmes :

**Premier thème :** La correction de problématiques encore existantes reliées aux impacts d'activités humaines sur les richesses du Saint-Laurent, dont principalement l'eau. Nous verrons donc, à travers cette première section, les principales recommandations issues des priorités véhiculées par l'ensemble des communautés riveraines concernant les activités humaines les plus déterminantes.

**Deuxième thème :** La protection du Saint-Laurent et la prévention de nouvelles erreurs grâce à la consolidation du plan d'action (SLV2000) en place et sa transition vers un processus de gestion intégré et durable.

**Troisième thème :** Les problématiques plus complexes et plus globales qui ont un impact tel qu'elles ont une influence sur le succès de la gestion intégrée du Saint-Laurent. Nous verrons donc dans cette partie de la présentation les recommandations associées aux enjeux de l'exportation, de la pollution atmosphérique et des changements climatiques.

## 2. Nos principales recommandations

---

Avant d'aborder notre premier thème, une première recommandation s'adresse directement au gouvernement du Québec et à ses orientations. Nous considérons que l'environnement, notamment la gestion de l'eau, doit prendre une place dominante parmi les enjeux sociaux et politiques du Québec. En ce sens :

1. **SSL recommande au gouvernement du Québec de reconsidérer l'environnement, et surtout l'eau (particulièrement dans le Saint-Laurent), comme un enjeu déterminant au niveau social, politique, économique au même titre que la santé et l'éducation, ainsi qu'un générateur d'emploi au même titre que la réduction des impôts et des taxes. En conséquence, nous demandons l'injection d'argent neuf.**

Une deuxième recommandation générale concerne le besoin d'inculquer la notion de l'importance de l'eau aux prochaines générations. Ainsi :

2. **SSL recommande que le gouvernement du Québec intègre à l'intérieur des programmes scolaires primaires et secondaires davantage de notions associées à la ressource « eau » du Québec et notamment l'importance du patrimoine que représente le Saint-Laurent, ses richesses naturelles et la multiplicité de ses usages.**

### ***2.1 Premier thème : La correction de problématiques encore existantes***

#### L'agriculture

La pollution agricole représente actuellement la plus importante source de pollution de l'eau au Québec. Un premier enjeu réside dans l'importance d'appliquer enfin une réglementation. Une démarche concertée en cours permet de réviser la réglementation existante sur la réduction de la pollution d'origine agricole. Aussi ;

3. **SSL recommande que le gouvernement du Québec dégage les fonds nécessaires à l'application et au contrôle du règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole.**

Cette réglementation devra s'appuyer sur une approche de développement régional basée sur la capacité de support des sols. Ainsi :

- 4. SSL recommande que le gouvernement du Québec favorise et utilise les projets pilotes d'élaboration de plans de développement agricole régional basés sur la capacité de support des sols (favorisant l'acceptabilité sociale des pratiques agricoles) et étende ce concept à l'échelle du Québec.**

#### Le traitement des eaux usées

Cette problématique fut soulignée par l'ensemble des communautés riveraines comme étant une priorité incontournable. Malgré un engagement ferme du gouvernement du Québec lors du lancement du PAEQ (Programme d'assainissement des eaux usées du Québec), qui a exigé l'investissement d'au moins 7 milliards de dollars, ce problème empêche encore la pleine jouissance d'activités comme la baignade et les sports de contact en plusieurs endroits du Saint-Laurent. En conséquence :

- 5. SSL recommande au gouvernement du Québec de libérer des fonds pour atteindre les résultats annoncés au début de la prise en charge du Saint-Laurent :**
- **Procéder à la consolidation, à la finalisation et à la réalisation des infrastructures d'écoulement et de traitement des eaux usées municipales (à commencer par la CUM et la CUQ) ;**
  - **Finaliser le programme des rejets industriels (PRRI) ;**
  - **Créer un programme permettant de pallier au problème des eaux usées des résidences isolées ;**
  - **Créer un système de contrôle efficace obligeant l'application et le suivi de la réglementation sur les eaux usées domestiques ;**
  - **Procéder à l'évaluation globale des plages, et de l'eau de baignade dans le but d'en valoriser l'usage suite à l'amélioration de la qualité de l'eau.**

#### La production, la distribution et l'utilisation de l'eau potable

L'eau potable étant une ressource vitale, sa préservation et son économie doivent être des principes appliqués avant toute autre considération. La conscientisation réalisée lors des dernières années a apporté un début de responsabilisation des communautés face à cet enjeu. De plus en plus de Québécois reconnaissent qu'ils doivent changer à la fois leurs habitudes de consommation et leur vision de l'abondance de l'eau.

- 6. SSL recommande au gouvernement du Québec de sensibiliser les Québécois à l'importance de préserver l'eau potable et d'adopter de meilleures habitudes de consommation basées sur la réduction à la source du gaspillage. Cet effort de sensibilisation devra**

**s'accompagner d'une réglementation prévoyant des amendes pour les usages abusifs et son contrôle efficace.**

Le plus grave problème actuel réside dans le fait que près de 30 p. cent de l'eau potable distribuée est perdue avant d'arriver à l'étape de l'utilisation, à cause des fuites dans les réseaux de distribution. Cette donnée est déterminante puisqu'elle démontre que près du tiers de tout l'investissement public voué à la production d'eau potable est perdu depuis des années et ce phénomène va en s'amplifiant. Ainsi :

- 7. SSL recommande que soit évaluée la situation des réseaux de distribution d'eau potable au Québec et que soit instauré un programme d'aide aux municipalités afin de rénover leur réseau de distribution d'eau potable.**

La navigation commerciale

Les comités ZIP sont très touchés par la problématique de la navigation commerciale puisque ses impacts sont parmi les plus remarquables de tous les usages du Saint-Laurent. Parmi les nombreuses problématiques soulevées dans ce domaine, la principale concerne le batillage. Ainsi :

- 8. SSL recommande au gouvernement du Québec de négocier avec les instances concernées (fédérales et privées) afin d'évaluer les impacts relatifs au batillage dans l'ensemble de la problématique de l'érosion des berges et d'appliquer les conclusions qui s'imposent sur les directives de la navigation.**

Les activités récréotouristiques

Les communautés riveraines ont très clairement indiqué, par le biais des PARE, leur intention de voir se développer un récréotourisme plus intense. Elles ont cependant souligné que ce développement doit s'effectuer dans un respect complet de l'environnement, et dans l'optique d'un retour du fleuve à ses premiers propriétaires : les citoyens de ses rives. Ainsi :

- 9. SSL recommande que le gouvernement du Québec favorise concrètement le développement du récréotourisme, de l'écotourisme et des activités de contact reliées au Saint-Laurent par le biais de fonds et de programmes spécifiques favorisant :**
- **La sensibilisation et la promotion pour un retour écologique vers le fleuve ;**
  - **la mise en valeur des structures existantes ;**
  - **l'acquisition de terrains ;**
  - **l'installation de nouvelles structures respectueuses de l'environnement pour les communautés ;**

- **l'accès au fleuve dans les milieux urbains.**

### Les activités industrielles

Malgré une diminution remarquable des rejets liquides toxiques au Saint-Laurent, il demeure toujours une quantité récurrente de substances toxiques persistantes dans l'écosystème. Elles constituent une menace réelle à la biodiversité et à la santé humaine. En conséquence :

- 10. SSL recommande que le gouvernement du Québec mette en place un processus de concertation national pour la réhabilitation des sites de sédiments contaminés reconnus pour avoir un impact potentiel sur la faune et la santé humaine. Nous lui demandons aussi de se dissocier du Canada dans sa décision de se désister de ses engagements en matière de réduction des substances toxiques persistantes, d'établir sa propre liste de ces substances et de se fixer de nouveaux objectifs d'élimination.**

## ***2.2 Deuxième thème : La consolidation des acquis de SLV2000 et la transition vers un nouveau système de gestion intégrée et durable***

### La gestion intégrée à l'échelle du Québec

Une des forces de Saint-Laurent Vision 2000 (SLV2000) réside dans l'élargissement du partenariat depuis sa création. SSL considère que le gouvernement du Québec y est encore trop absent. Ainsi :

- 11. SSL recommande au gouvernement du Québec d'assurer l'implication des ministères des Ressources Naturelles, de la Culture et des Communications, des Transports, de l'Industrie et Commerce, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, des Affaires Municipales, de l'Éducation et Faune et Parcs Québec (FAPAQ) dès maintenant dans le programme SLV2000 phase III.**

Cette prochaine recommandation constitue le noyau de notre mémoire. Considérant l'ensemble des acquis dans le domaine de la gestion de l'eau au Québec, nous croyons qu'il est dès maintenant nécessaire d'assurer une transition de toutes les initiatives d'action et de mesures correctrices vers une réelle gestion intégrée et durable de l'eau de surface du Québec. Cette recommandation « parapluie » vise donc à développer un processus global qui permettrait cette transition.

- 12. SSL recommande que le gouvernement du Québec forme un groupe de travail multisectoriel regroupant les représentants des**

communautés, les milieux scientifique, économique, juridique, industriel, les ministères fédéraux et provinciaux concernés. Ce groupe de travail développera un modèle de gestion intégrée de la ressource « eau » au Québec surtout en tenant compte des acquis des 15 années d'activité du plan d'action Saint-Laurent et de SLV2000, des recommandations encore applicables de la Commission Dagenais (1989), du rapport sur les états généraux du paysage québécois (1995), du rapport Boucher, du rapport COBARIC et des autres expériences concluantes de gestion par bassin versant, des conclusions du Conseil de la Conservation de l'environnement (1993), de la Commission Nicolet (1997), des conclusions de la présente enquête ainsi que des autres acquis pertinents. Les travaux réalisés par ce groupe comprendront :

- Développer un modèle de gestion intégrée du Saint-Laurent ;
  - Développer une solution nationale pour assurer une gestion intégrée du Saint-Laurent.
  - Consolider le programme ZIP pour le transformer en un réel processus de gestion intégrée à l'échelle régionale harmonisée avec la prise en charge nationale.
- Développer un modèle de gestion intégrée et une stratégie d'application pour les rivières du Québec à partir des éléments précités et en s'assurant de la participation des organisations communautaires existantes dont notamment le Réseau des Organismes de Rivières du Québec (Réseau d'OR) ;
- Ces modèles devront prévoir le respect des spécificités régionales et l'allègement des structures et des mécanismes administratifs pour faciliter leur accès aux communautés ;
- Proposer les modalités d'application dans les sphères d'activités pertinentes des concepts d'utilisateur-payeur et de pollueur-payeur afin d'assurer le financement nécessaire au maintien des structures et à leurs activités de gestion ;
- Les stratégies préconisées devront inclure l'élaboration de plans de communications et de promotion afin d'informer d'abord toute la population québécoise ensuite l'Amérique du Nord et le reste du monde des acquis et des résultats dans l'amélioration et la prise en charge de notre Saint-Laurent et de son réseau hydrographique ;
- Faire des recommandations d'actions et de mesures correctrices pour SLV2000 ;

- **Recommander aux Gouvernements, à partir de toutes les lois qui régissent de façon directe ou indirecte la ressource « eau », de réaliser des modifications permettant :**
- **D'inscrire clairement dans chacune de ces lois un article établissant que la ressource « eau » appartient à la collectivité québécoise avant tout ;**
- **d'éliminer les dédoublements et les chevauchements ;**
- **d'harmoniser les juridictions en fonction des modèles proposés ;**
- **d'inclure dans chacune des lois un processus de consultation adéquat et incontournable des communautés pour toute forme de développement ayant un enjeu environnemental et/ou social, et ce en début de projet.**
- **Le gouvernement du Québec devra libérer les fonds pour mettre en œuvre les recommandations de ce groupe de travail.**

### Le Saint-Laurent et son bassin hydrographique

Le succès de la gestion intégrée d'un grand fleuve dépend du degré d'harmonisation dans la prise en charge des enjeux qui s'étendent à l'ensemble de son bassin hydrographique.

Il importe d'abord que le Québec soit davantage impliqué dans la gestion de l'eau servant de source principale au Saint-Laurent. D'où la recommandation suivante :

- 13. SSL recommande que le Québec s'assure qu'à court terme il soit reconnu comme autorité au même titre que l'Ontario et les états impliqués dans la gestion de l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs.**

Aussi, la prochaine recommandation vise à harmoniser les efforts de gestion sur l'ensemble du bassin :

- 14. SSL recommande que le groupe de travail décrit en 12 doive aussi, à partir d'une évaluation minutieuse des résultats et objectifs du Plan d'action des Grands Lacs, faire des recommandations aux gestionnaires de ce plan afin qu'ils apportent les correctifs nécessaires pour maximiser l'atteinte de leurs objectifs et de ceux de SLV2000. Le groupe de travail devra proposer un mode d'arrimage facilitant les échanges d'informations en continu entre les gestionnaires du Plan d'action des Grands Lacs et ceux de SLV2000. Des recommandations devront aussi être faites pour assurer la diffusion de ces informations aux populations des deux provinces de l'Ontario et du Québec.**



La gestion du niveau des eaux du Saint-Laurent représente l'un des plus grands enjeux de la prochaine décennie en matière de gestion de l'eau au Québec. Ainsi :

- 15. SSL recommande que le gouvernement du Québec, lors du prochain exercice de révision des critères de régulation des niveaux des Grands Lacs et du Saint-Laurent :**
- **Intervienne auprès du Conseil international de contrôle du niveau des eaux des Grands Lacs et du Saint-Laurent pour y avoir plus d'un représentant et pour qu'il établisse des critères de régulation du niveau des eaux qui soient directement liés à la protection et à la conservation de l'environnement fluvial.**
  - **S'assure que le processus de révision des critères permettra d'incorporer les nouvelles réalités dues aux changements climatiques et à leurs impacts sur le régime des eaux principalement celui du Saint-Laurent.**
  - **Assure lors de cet exercice une consultation accrue des communautés riveraines.**

L'hydroélectricité représente aussi un enjeu majeur. Nous considérons qu'il est temps d'évaluer le potentiel du Québec dans ce domaine afin de développer une stratégie globale qui ne pourra, comme c'est le cas dans une approche de développement par projets spécifiques, mettre en danger la ressource « eau » du Québec. Ainsi :

- 16. SSL recommande que le gouvernement du Québec entame une démarche de débat public afin de créer un plan directeur panquébécois pour le développement de l'hydroélectricité.**

### ***2.3 Troisième thème : Les enjeux à l'échelle internationale***

#### L'exportation de notre eau

Le système hydrographique Saint-Laurent / Grands Lacs draine environ 25 p. cent des réserves d'eau douce mondiale. Il représente donc une source de convoitise importante de la part de son voisin immédiat et à l'échelle mondiale. Le succès de la gestion intégrée de notre eau dépend d'abord de notre capacité à la préserver. L'impression illusoire de disponibilité de l'eau douce au Québec représente un danger réel de mettre en péril l'équilibre existant entre les systèmes écologiques, sociaux et économiques fragiles que cette eau soutien déjà péniblement. Ainsi :

17. **SSL recommande au gouvernement du Québec de maintenir un moratoire complet sur toute forme d'exportation d'eau douce, de déviation de rivières ou d'extraction d'eau à des fins commerciales jusqu'à ce que les systèmes légaux et de contrôle soient en place.**
18. **SSL recommande qu'à partir du comité multipartite cité en 12, un groupe de travail spécialisé formé de professionnels (universités du Québec, spécialistes en hydrologie, biologistes, économistes, avocats, etc.) soit chargé d'étudier les implications d'une éventuelle gestion « commerciale » de la ressource « eau » du Québec :**
- **Développer un modèle et assurer une connaissance d'ensemble plus exhaustive du régime hydrique québécois (eau de surface, eau souterraine et leurs interrelations), en termes de qualité et quantité, en intégrant les impacts actuels et futurs des changements climatiques, les considérations sur les projections d'accroissement démographique et sur les problématiques environnementales. Ce modèle devra aussi tenir compte des effets cumulatifs de ces éléments et des impacts associés aux activités humaines.**
  - **Proposer, à partir des principes énoncés dans notre mémoire (la conservation de l'eau, le maintien de la biodiversité et favoriser l'utilisation non commerciale de l'eau) et du modèle établi, un schéma directeur respectant le réel potentiel de prélèvement d'eau douce (importance, localisation, compatibilité avec les usages actuels).**
  - **Développer, à partir du concept de propriété collective de l'eau, des modèles de cadre légal pouvant encadrer les modalités d'exploitation citées précédemment. Ce cadre légal devra intégrer l'obligation pour tout promoteur de projet, de présenter celui-ci à la population concernée avant son développement.**
  - **Soumettre les résultats des quatre sous paragraphes précédents à un débat public transparent afin de développer une solution finale.**

## Les changements climatiques

Les changements climatiques dus au réchauffement planétaire ne sont plus une hypothèse. Les impacts de ce phénomène seront dévastateurs. Il est indispensable que tous les gouvernements du monde, donc en tout premier lieu celui du Québec, développent des stratégies plus radicales. En conséquence :

- 19. SSL recommande au gouvernement du Québec de s'engager à augmenter les objectifs annoncés et à les atteindre en ce qui a trait à la diminution d'émission de gaz à effet de serre et à mettre de la pression sur les autres provinces canadiennes et tous ses autres partenaires et responsables mondiaux pour qu'ils fassent de même.**

### **3. Conclusion**

---

Stratégies Saint-Laurent a présenté, dans ce sommaire, un résumé de sa position sur la gestion de l'eau au Québec intégrant sa principale mission : l'implication des communautés et le respect de leur volonté. Le caractère collectif des ressources naturelles, à commencer par l'eau douce du Québec et la place que l'on doit réserver à cette collectivité dans la gestion des usages qu'on en fait demeure le message directeur que nous désirons transmettre au gouvernement du Québec.

La protection des résultats générés par l'implication bénévole de ces communautés au sein des comités ZIP et du programme ZIP représentent un enjeu très important pour notre organisation et pour la crédibilité d'une démarche de gestion de l'eau au Québec. Plusieurs de nos recommandations visent à consolider la participation des communautés riveraines dans un plan de gestion intégré du Saint-Laurent et à en augmenter la reconnaissance. Il est primordial que le gouvernement du Québec saisisse l'opportunité qui se présente de démontrer concrètement à la population du Québec qu'elle a une place grandissante dans la gestion de ses ressources en valorisant les initiatives existantes et en l'impliquant davantage. Sans cette preuve de gestion responsable, les Québécois directement impliqués ou non n'accorderont aucune confiance au gouvernement dans la mise sur pied d'une politique de gestion de l'eau.

En terminant, SSL tient à souligner une fois de plus l'importance que doit accorder la Commission d'enquête au présent mémoire. Il représente la position concertée de l'ensemble (la presque totalité) des communautés riveraines du Saint-Laurent et il se base sur leur expérience de 10 années dans sa prise en charge. L'importance du point de vue de notre organisation doit donc être considérée en regard de ces éléments.